



# Rôle du F.S.E

publié le 29/09/2016

---

Le **F.S.E** propose aux élèves des activités éducatives, notamment entre 12h00 et 13h30.

**Le F.S.E contribue aussi au financement des voyages scolaires.**

**La cotisation annuelle est fixée à 5 euros.**



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.